



MODIFICATION N° 2 datée du 7 septembre 2021 apportée à la notice annuelle datée du 23 octobre 2020, modifiée par la modification n° 1 datée du 7 avril 2021.

FONDS CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ RBC
Catégorie d'actions outre-mer Phillips, Hager & North
Catégorie d'actions mondiales RBC
(collectivement, les *fonds* et, chacun, un *fonds*)

La présente modification n° 2 datée du 7 septembre 2021 apportée à la notice annuelle des fonds datée du 23 octobre 2020, modifiée par la modification n° 1 datée du 7 avril 2021 (la *notice annuelle*), modifie les attestations de la notice annuelle et renferme des renseignements additionnels à l'égard des fonds relativement à la modification n° 2 datée du 7 septembre 2021 apportée au prospectus simplifié des fonds daté du 23 octobre 2020, modifié par la modification n° 1 datée du 7 avril 2021. La notice annuelle, à l'égard des fonds, doit être lue à la lumière de ces renseignements.

Sommaire

Plafonnement des fonds pour les nouveaux épargnants

RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., gestionnaire des fonds, a annoncé qu'à compter du 15 septembre 2021 (la *date de prise d'effet*), les fonds seront fermés aux nouveaux épargnants. Les actionnaires existants des fonds pourront continuer d'effectuer des placements dans les fonds après la date de prise d'effet.

Modifications

1. À compter du 15 septembre 2021, le texte qui suit sera ajouté en tant que deuxième paragraphe de la rubrique *Restrictions visant la souscription d'actions de certains fonds* à la page 21 de la notice annuelle :

Depuis le 15 septembre 2021, les actions de la Catégorie d'actions outre-mer Phillips, Hager & North et de la Catégorie d'actions mondiales RBC ne peuvent plus être souscrites par de nouveaux épargnants. Les épargnants qui détenaient des actions de la Catégorie d'actions outre-mer Phillips, Hager & North et de la Catégorie d'actions mondiales RBC le 15 septembre 2021 peuvent continuer d'effectuer des placements additionnels dans ces fonds. En outre, RBC GMA peut aussi permettre à certains épargnants de continuer d'investir dans la Catégorie d'actions outre-mer Phillips, Hager & North et la Catégorie d'actions mondiales RBC. Veuillez communiquer avec nous ou avec votre courtier pour de plus amples renseignements.

De plus amples renseignements sur le plafonnement des fonds sont présentés dans la modification n° 2 datée du 7 septembre 2021 apportée au prospectus simplifié des fonds daté du 23 octobre 2020, modifié par la modification n° 1 datée du 7 avril 2021.

Attestation des fonds

La présente modification n° 2 datée du 7 septembre 2021, avec la notice annuelle des fonds datée du 23 octobre 2020, modifiée par la modification n° 1 datée du 7 avril 2021, le prospectus simplifié daté du 23 octobre 2020, modifié par la modification n° 1 datée du 7 avril 2021 et la modification n° 2 datée du 7 septembre 2021, et les documents intégrés par renvoi dans la version modifiée du prospectus simplifié, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen de la version modifiée du prospectus simplifié conformément à la législation en valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada et ne contient aucune information fausse ou trompeuse.

Le 7 septembre 2021

Par : « *Douglas Coulter* »

Douglas Coulter
Chef de la direction de
RBC Corporate Class Inc.

Par : « *Thomas C. Lee* »

Thomas C. Lee
Chef des finances de
RBC Corporate Class Inc.

Au nom du conseil d'administration de
RBC Corporate Class Inc.

Par : « *Heidi Johnston* »

Heidi Johnston
Administratrice

Par : « *Jonathan Hartman* »

Jonathan Hartman
Administrateur

Attestation du gestionnaire, du promoteur et du placeur principal des fonds

La présente modification n° 2 datée du 7 septembre 2021, avec la notice annuelle des fonds datée du 23 octobre 2020, modifiée par la modification n° 1 datée du 7 avril 2021, le prospectus simplifié daté du 23 octobre 2020, modifié par la modification n° 1 datée du 7 avril 2021 et la modification n° 2 datée du 7 septembre 2021, et les documents intégrés par renvoi dans la version modifiée du prospectus simplifié, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen de la version modifiée du prospectus simplifié conformément à la législation en valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

Le 7 septembre 2021

Par : « *Damon G. Williams* »

Damon G. Williams
Chef de la direction de
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.,
en qualité de gestionnaire, de promoteur
et de placeur principal des fonds

Par : « *Heidi Johnston* »

Heidi Johnston
Chef des finances, Fonds de RBC GMA
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.,
en qualité de gestionnaire, de promoteur
et de placeur principal des fonds

Au nom du conseil d'administration de
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.
en qualité de gestionnaire, de promoteur et de placeur principal des fonds

Par : « *Douglas Coulter* »

Douglas Coulter
Administrateur

Par : « *Daniel E. Chornous* »

Daniel E. Chornous
Administrateur